



Ville de Sainte-Adèle

Politique culturelle

Septembre 2009

*« Les arts et la culture nourrissent l'âme, l'imaginaire, la créativité,
les plans émotif, intellectuel et sensitif.
L'art peut questionner, choquer ou apaiser.
Souvent, il ouvre les esprits
et donne envie d'être de meilleurs humains ».*

Sylvie Lebeau

Table des matières

Avant-propos	5
Sainte-Adèle, au cœur des saisons culturelles.....	6
Énoncés de principes et engagements.....	7
Les axes d'intervention	8
Axe 1 - Accès et participation	8
Axe 2 - Soutien au milieu culturel.....	9
Axe 3 - Animation et rayonnement	10
Axe 4 - Identité et héritage	11
Axe 5 - Financement et partenariats	12
Mise en œuvre et suivi	13
Remerciements	14

Avant-propos

La culture est appelée à jouer un rôle de plus en plus actif dans le développement des villes, par sa propension à rassembler, à stimuler l'intérêt des citoyens et des visiteurs, à développer les sentiments de fierté et d'appartenance. L'investissement culturel a permis à certaines villes d'émerger comme nouvelles destinations touristiques. Dans la plupart des villes où la vie culturelle est significative, les citoyens déclarent apprécier leur qualité de vie.

En s'engageant dans l'élaboration d'une politique culturelle, la Ville de Sainte-Adèle, ses élus et son administration reconnaissent l'importance de ce secteur d'activités pour le développement social, économique et touristique de la municipalité.

Un comité a donc été mis en place pour réfléchir à la question du développement culturel, aidé dans ce travail par le Conseil de la culture des Laurentides. Le Comité de la politique culturelle s'est réuni à plusieurs reprises pour élaborer un *État de la situation*, et pour énoncer des recommandations basées sur l'observation des acquis et des défis révélés par leurs recherches. Le résultat de cette première étape a été soumis à l'approbation du Conseil municipal, le 8 juin 2009, à la suite de quoi, le Comité de la politique culturelle s'est penché sur les principes directeurs et les grandes orientations que devrait prendre la politique culturelle.

Le 17 août 2009, le Conseil municipal de Sainte-Adèle a approuvé une première version de la politique culturelle qui a été présentée en consultation publique, le 31 août. Le présent document est le résultat du travail du Comité et de la compilation des propositions et commentaires reçus de la part des citoyens et du milieu culturel qui ont été consultés à plusieurs reprises en cours de processus.

Sainte-Adèle, au rythme des saisons *culturelles*

Racontée par Claude-Henri Grignon et chantée par Félix Leclerc et Jean-Pierre Ferland, notre « *Sainte-Adèle PQ* » est depuis longtemps inscrite dans l’imaginaire québécois. Nous la retrouvons au cœur des Laurentides, embellie de paysages inspirants et portée par une communauté dynamique qui s’accroît, de saisons en saisons, au passage des villégiateurs et autres nombreux visiteurs.

Son histoire culturelle est peu banale et remonte aux alentours des années 50, avec l’inauguration du Cinéma Pine (1948), et l’ouverture du premier Centre d’arts au Québec (1950-67). Ce dernier attirera plusieurs de nos plus grands artistes, comme Ludmilla Chiriaeff, Claude Jasmin, Micheline et Yves De Passillé-Sylvestre, Kittie Bruneau et plusieurs autres. Qui se souvient des fameuses *Nuits laurentiennes*, quand Robert Lapalme dessinait sur la rue ? Elles ont attiré des milliers de personnes, comme le fera plus tard le populaire « Village de Séraphin », cette fois sur une longue période (1967-1997).

Les Adélois auront leur télévision communautaire dès 1967, grâce à Maurice Guesthier. Deux ans plus tard, Maurice Aveline fera naître le *Journal des Pays-d’en-Haut*. En 1981, Colette Chabot deviendra la première Canadienne à obtenir une licence de radiodiffusion. *CIME FM* restera à Sainte-Adèle jusqu’en 1997, date de son déménagement à Saint-Jérôme.

L’histoire culturelle de Sainte-Adèle ne serait pas complète si on ne mentionnait pas l’implantation de théâtres d’été dont le *Théâtre de Sainte-Adèle* en activité depuis 1986, de même que la présentation des concerts de musique classique au *Pavillon des arts* (1993-2007), une initiative du très connu Pierre Péladeau.

Aujourd’hui, Sainte-Adèle s’enorgueillit de compter sur quelques-unes de ces institutions culturelles, encore bien vivantes et dynamiques. Elles confèrent à la ville un statut culturel indéniable et une réputation enviable. S’ajoutent à ces valeurs sûres, un nouvel amphithéâtre extérieur d’envergure ...

L’identité culturelle adéloise repose également sur ses richesses naturelles et son patrimoine bâti et historique. Plusieurs lieux, sites et bâtiments d’intérêt parsèment le territoire et leur préservation est essentielle. Les paysages naturels, les rives et cours d’eau, les sommets des montagnes, la croix lumineuse, le seul village de compagnie des Laurentides, certains éléments uniques du parc hôtelier, voilà autant de biens culturels qui contribuent à créer « l’image culturelle » de notre ville, unique et chaleureuse.

Énoncés de principes

En adoptant sa première politique culturelle, la Ville de Sainte-Adèle reconnaît l'importance des arts, de la culture et du patrimoine et confirme son intention d'en favoriser l'épanouissement. L'engagement des élus et de l'administration adéloise à l'égard de la culture s'appuie sur les énoncés suivants :

- La culture rassemble et contribue au bien-être et à la qualité de vie des citoyens
- L'accès aux arts et aux artistes renforce le sentiment de fierté et d'appartenance
- La richesse du patrimoine adélois et la présence d'institutions culturelles reconnues contribuent à la renommée de Sainte-Adèle
- Le secteur « arts et culture » adélois est dynamique et représente un facteur de développement déterminant pour la ville

Nos engagements

La mise en œuvre d'une politique culturelle s'appuie obligatoirement sur la ferme volonté des élus municipaux de poser des gestes concrets pour en assurer la réalisation. La Ville doit donc avoir une vision claire de l'évolution culturelle souhaitée, mais, elle doit également s'assurer de pouvoir poursuivre son action à long terme. Afin d'y parvenir, la Ville de Sainte-Adèle, ses élus et son administration prennent les engagements suivants :

- Inscrire la culture comme un axe de développement municipal
- Jouer un rôle dynamique, soutenu et structuré
- Allouer les ressources humaines et financières nécessaires
- Placer le citoyen au cœur des priorités
- Reconnaître, soutenir et faire rayonner nos richesses culturelles
- Protéger et mettre en valeur l'héritage naturel et culturel
- Respecter les règles d'équité et de financement responsable
- Développer les collaborations et les partenariats culturels
- Devenir des ambassadeurs en participant aux activités et événements culturels

Notre vision

En jetant les bases de sa politique culturelle, la Ville de Sainte-Adèle entend rayonner au cœur de l'activité culturelle des « Pays-d'en-Haut ». Pour y arriver, elle privilégiera cinq axes d'intervention :

1. Accès, animation et participation
2. Soutien au milieu culturel
3. Communication, promotion et rayonnement
4. Identité et héritage naturel et culturel

5. Collaborations et partenariats

Axes d'intervention

Axe 1 - Accès, animation et participation

Pour que la politique culturelle prenne racine, elle doit s'appuyer sur l'adhésion des citoyens qui représentent la principale clientèle visée. Pour que les citoyens participent à la vie culturelle, ils doivent avoir accès à des activités, équipements et services qui répondent à leurs besoins, et ils doivent se sentir les bienvenus dans les espaces aménagés pour eux.

Une partie de l'animation culturelle doit nécessairement être « portée » par la Ville, soit parce qu'elle fait partie des « services aux citoyens », ou parce qu'elle implique l'implantation d'infrastructures ou la protection du patrimoine adélois.

La Ville voudra répondre prioritairement aux besoins de ses citoyens en matière d'offre culturelle, en prenant en considération les âges et la situation géographique et financière. Elle devra également tenir compte des villégiateurs et visiteurs.

OBJECTIF

Améliorer l'accès, la participation et l'implication citoyenne à l'égard des arts, de la culture et du patrimoine.

ENJEUX

Accès à des lieux et équipements culturels de qualité

Maintien d'une tarification abordable

Médiation culturelle favorisant un large accès **et l'écoute active des besoins des citoyens**

Diversification et qualité de l'offre culturelle

Reconnaissance de l'implication bénévole en matière de culture

EXEMPLES DE PISTES D'ACTION

Court terme	Moyen terme	Long terme
Restructurer les services municipaux pour faire une place au secteur arts et culture	Bonifier et diversifier l'offre d'ateliers culturels, notamment, en s'alliant aux villes voisines.	Augmenter le nombre d'activités d'animation à la bibliothèque
Engager un agent culturel	Construire une bibliothèque répondant aux besoins de la population actuelle et future et dotée d'une salle multifonctionnelle pouvant accueillir des expositions	Augmenter le budget d'acquisition de documents et viser l'atteinte des normes de qualité (biblio)
Maintenir la politique de gratuité pour la bibliothèque		Implanter un service de médiation culturelle visant la population moins sensibilisée
Maintenir une politique de prix abordables pour les activités culturelles offertes par la ville	Compléter l'aménagement du Parc de la famille	Développer des projets de médiation culturelle assurant un accès :
Poursuivre la programmation culturelle au Parc de la famille	Souligner l'implication citoyenne en culture (prix, mention, remerciements, soirée, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • Aux personnes à mobilité réduite • Aux citoyens isolés ou moins sensibilisés • À la communauté anglophone
Encourager le milieu scolaire à soumettre des projets en arts et culture	Contribuer à la promotion des projets scolaires	
	Assurer une diversité dans l'offre d'ateliers culturels	

Axe 2 - Soutien au milieu culturel

Le développement culturel s'appuie sur les initiatives des artistes professionnels, mécènes, amateurs d'art, regroupements culturels et institutions qui investissent temps et argent dans l'organisation d'événements ou d'activités. Ne pas tenir compte de cet apport priverait la ville de ressources inestimables. Les villes et régions qui ont acquis une réputation culturelle forte ont souvent basé cette dernière sur la présence d'artistes et de créateurs.

Des études et inventaires récents ont permis de prendre conscience de la richesse du patrimoine paysager, historique, bâti et culturel adélois. Ces éléments, s'ils sont mis en valeur correctement, peuvent jouer un rôle majeur au plan de l'image et du sentiment d'appartenance. D'autre part, certaines institutions culturelles font connaître Sainte-Adèle à l'extérieur du territoire, comme c'est le cas pour le Cinéma Pine et le Théâtre de Sainte-Adèle. Ces équipements, implantés depuis plusieurs années, contribuent à la réputation culturelle de Sainte-Adèle et font l'envie de plusieurs municipalités voisines ou lointaines.

OBJECTIFS

Connaître, reconnaître et utiliser les lieux et les richesses culturelles d'ici
Soutenir le dynamisme culturel adélois
Encourager l'innovation et la créativité

ENJEUX

Reconnaissance de la différence entre artiste professionnel et amateur d'art
 Prise en compte des avis du milieu culturel adélois
 Augmentation du budget « culture » en vue d'atteindre la moyenne régionale
 Intégration des forces créatrices du milieu dans la recherche de concepts novateurs
 Reconnaissance de l'apport des créateurs et des promoteurs culturels

EXEMPLES DE PISTES D'ACTION

Court terme	Moyen terme	Long terme
Mettre sur pied un Comité culturel permanent, représentatif du milieu	Mettre sur pied une politique d'achat d'œuvres d'art	Assurer la diffusion des auteurs d'ici à la bibliothèque
Actualiser la politique de reconnaissance des organismes culturels	Exposer et mettre en valeur les œuvres acquises, notamment, les originaux des Murales	Créer un bottin des ressources culturelles adéloises
Accorder le meilleur soutien possible aux initiatives des promoteurs culturels reconnus	Souligner la contribution des artistes et promoteurs culturels (prix, mention, remerciements, soirée, etc.)	Orienter les artistes et promoteurs vers les services d'aide offerts par les différents partenaires culturels
Reconnaître, défendre et appliquer la Loi sur les droits d'auteur	Faire appel aux artistes professionnels adélois pour animer des cours, des ateliers ou des conférences	Rassembler annuellement les artistes et promoteurs culturels
Reconnaître et utiliser les institutions et équipements existants	Encourager l'expression d'artistes émergents	Favoriser l'implantation d'occasions ou de lieux de rencontre des artistes
		Faire appel à des artistes professionnels pour résoudre des problématiques d'aménagement urbain

Axe 3 - Communication, promotion et rayonnement

Pour que les citoyens s'approprient et s'identifient à une image culturelle forte, ils doivent connaître et reconnaître les richesses culturelles qui les entourent. Pour qu'ils adhèrent et participent à la vie culturelle, ils doivent y être invités et en être informés. La Ville verra donc à ce que ses stratégies et outils de communication intègrent le volet des arts, de la culture et du patrimoine. La diversité des moyens mis en place devrait permettre de rejoindre les familles, les enfants, les personnes âgées, les villégiateurs, les communautés anglophones, bref, l'ensemble des citoyens et même les visiteurs occasionnels.

La Ville est certainement en première ligne pour connaître et faire connaître les événements culturels se déroulant sur son territoire. D'autre part, ses élus et ses employés jouent également un rôle important en participant eux-mêmes à la vie culturelle adéloise. Leur engagement à cet égard pourrait devenir communicatif et avoir un impact positif et dynamique sur le développement d'un sentiment général de fierté et d'appartenance.

Plusieurs éléments entrent en ligne de compte lorsqu'il s'agit du développement culturel, ou de protection du patrimoine. Voilà pourquoi, il est essentiel que les services municipaux (urbanisme, environnement, travaux publics, loisirs et culture), travaillent de concert pour assurer l'harmonie du plan d'intervention. La politique culturelle donne quelques indications, mais il revient à la Ville d'instaurer les habitudes de saine communication entre les services municipaux.

OBJECTIFS

Inscrire l'offre culturelle dans la stratégie de communication visant à promouvoir la Ville, ses attraits et ses services.

Faire en sorte que les arts, la culture et le patrimoine soient davantage visibles dans la ville.

ENJEUX

Amélioration des modes de communications à l'interne et à l'externe
 Mise en valeur de l'offre culturelle adéloise
 Consolidation de l'image culturelle et du rayonnement de Sainte-Adèle
 Positionnement de Sainte-Adèle comme pôle culturel

EXEMPLES DE PISTES D'ACTION

Court terme	Moyen terme	Long terme
Revoir l'ensemble des stratégies de communication de Sainte-Adèle	Établir et assurer la mise à jour régulière d'un inventaire des lieux, manifestations et événements culturels	Négocier des ententes avec les médias régionaux en vue d'obtenir une couverture des événements culturels
Inscrire les arts et la culture parmi les axes de promotion de la ville		
Coordonner les actions de promotion de la Ville et de ses collaborateurs	Concevoir et publier un calendrier des événements culturels (section réservée dans l'actualité adéloise et sur le site Internet de la ville)	Actualiser le site Internet de la Ville en y ajoutant une section art et culture.
		Installer un babillard électronique dans un endroit stratégique
Participer aux événements à caractère culturel (Journées de la Culture, Journée mondiale du livre, etc.)	Réaliser une carte des lieux d'intérêts	
	Intensifier les stratégies de communication destinées aux écoles et aux jeunes	Implanter des mesures incitant les élus et les employés municipaux à fréquenter les lieux et événements culturels

Axe 4 - Identité et héritage naturel et culturel

Le sentiment d'appartenance est souvent lié à la qualité de vie et au bien-être engendrés par un environnement agréable et stimulant. Ce sentiment est également renforcé par la présence d'éléments uniques, reconnus par tous, et dont la réputation déborde des frontières.

Dans l'élaboration d'une stratégie globale, plusieurs éléments entrent en ligne de compte : la qualité de l'aménagement urbain, la mise en valeur des paysages, des sites et des biens culturels ou religieux, l'animation de circuits historiques, culturels ou patrimoniaux, les rapports entre les architectures anciennes et nouvelles, ainsi que la préservation des archives. La ville de Sainte-Adèle a donc, entre autres responsabilités, celle de protéger et de mettre en valeur le patrimoine collectif qui doit être transmis de génération en génération.

Qu'il s'agisse de mettre en valeur des espaces naturels ou des éléments du patrimoine, les « villes créatives » osent proposer un regard neuf, des idées nouvelles. Elles attirent et se développent autour d'éléments uniques qui suscitent l'intérêt des citoyens et des visiteurs.

OBJECTIF

Assurer la protection et la mise en valeur du patrimoine adélois.

ENJEUX

Maintien et amélioration des lieux d'intérêt existants (parc, maisons, nature et paysages)

Conservation du patrimoine bâti et intégration architecturale
 Respect du caractère champêtre de certains quartiers
 Protection des paysages, des sommets, des cours d'eau et des berges
 Suivis aux études de caractérisation du patrimoine bâti
 Protection et mise en valeur du secteur Mont-Rolland et de l'usine
 Amélioration des aménagements urbains

EXEMPLES DE PISTES D'ACTION

Court terme	Moyen terme	Long terme
Instaurer et entretenir des liens entre le secteur culture et l'urbanisme	Développer, animer et promouvoir le circuit des murales	Conseiller les propriétaires de bâtiments patrimoniaux
Reconnaitre l'intérêt patrimonial de Mont-Rolland et développer des projets de mise en valeur du secteur	Créer une politique de conservation du patrimoine bâti	Créer des sentiers et des observatoires pour les sites naturels
Procéder à des <i>citations</i> pour les bâtiments d'intérêt historique ou patrimonial (mentionnés dans les études commandées par la Ville et la MRC)	Identifier des sites naturels Collaborer avec la Société foncière pour valoriser les sites naturels	Rassembler les archives de la ville dans un lieu adéquat et sécuritaire
	Identifier les bâtiments, les lieux et sites présentant un intérêt	Réaliser des panneaux d'interprétation sur l'histoire et le patrimoine adélois Favoriser le développement d'activités de culture scientifique destinées à mettre en valeur la nature adéloise, notamment, auprès des jeunes. (sentiers d'interprétation, ateliers interactifs).

Axe 5 - Collaborations et partenariats

Pour réaliser ses objectifs de développement, la Ville de Sainte-Adèle voudra s'associer à des partenaires qui lui permettront de partager certaines responsabilités, de faire des économies d'échelle et, par conséquent, de maximiser ses interventions. Elle y arrivera en maintenant une attitude d'ouverture au dialogue et en initiant les approches auprès des personnes compétentes et organisations professionnelles susceptibles de l'épauler.

En mettant sur pied un comité de suivi de sa politique culturelle et en poursuivant ses collaborations et ses consultations avec le milieu, la Ville s'assurera de l'adhésion des citoyens et pourra compter sur leur appui. Il sera également intéressant de partager certaines responsabilités culturelles avec la MRC des Pays-d'en-Haut, puisque cette dernière intervient déjà sur le territoire via sa Politique culturelle, adoptée en 2006.

Plusieurs organismes ou regroupements régionaux interviennent sur le territoire adélois tels le Conseil de la culture, l'Association des auteurs, le Journal Traces, Ici par les arts, et d'autres encore. La Ville a tout intérêt à connaître ces organismes et à bénéficier de leurs services et de leur appui.

Une fois que la Ville aura établi et adopté son plan d'action, elle aura la possibilité de signer *Entente de développement culturel* avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), ce qui lui donnera accès à une aide financière. Cette aide pourrait être plus importante, si le projet municipal est également porté par MRC des Pays-d'en-Haut, d'où l'importance de conjuguer les efforts.

OBJECTIFS

Maximiser l'impact des interventions culturelles municipales
Créer des partenariats à des fins d'investissements culturels
Partager certaines responsabilités

ENJEUX

Maintien d'un dialogue ouvert avec les citoyens, les artistes et les partenaires culturels

Présence de Sainte-Adèle auprès des instances locales, régionales et nationales

Mise en commun des richesses et des initiatives

Réalisation de projets culturels majeurs

Signature d'une entente de développement culturel

Court terme	Moyen terme	Long terme
Déposer la politique culturelle à la MRC et au MCCCF	Signer une entente de développement culturel avec le MCCCF	Organiser un Festival de la musique en lien avec celui d'Albertville
Négocier des ententes culturelles avec la MRC et le MCCCF	Être membre des institutions culturelles régionales et nationales : CCL, Arts et la Ville, etc.	Voir à bonifier l'offre culturelle à s'associant aux institutions reconnues comme le Cinéma Pine ou le Théâtre de Sainte-Adèle
Développer des ententes avec les municipalités voisines concernant l'offre d'ateliers culturels communs.	Relancer le pacte d'amitié avec Albertville (France)	Favoriser une collaboration avec Ici pour les arts pour la réalisation de projets culturels destinés à la jeunesse adéloise

Mise en œuvre et suivi

En mettant en œuvre sa politique culturelle, c'est un véritable projet de société que la Ville de Sainte-Adèle propose à ses citoyens. Afin d'en assurer le suivi et la réalisation, la Ville s'engage à mettre sur pied une **Commission culturelle** permanente, dont la tâche principale consistera à assurer la mise à jour et le suivi du plan d'action.

En mettant sur pied un comité de suivi de sa politique culturelle et en poursuivant ses collaborations et ses consultations avec le milieu, la Ville s'assurera de l'adhésion des citoyens et pourra compter sur leur appui.

Remerciements

*La Ville de Sainte-Adèle tient à remercier les membres du **Comité de la politique culturelle***

Représentants municipaux :

Christian Nadeau, directeur du Service des loisirs
Stéphanie Lachaine, bibliothécaire et directrice des bibliothèques

Représentants des partenaires et du milieu des arts et de la culture :

Frédéric Belval, Chambre de commerce de Sainte-Adèle
Line Brissette, agente culturelle
Michèle Dubuc, gestionnaire des documents et archives
Mélanie Gosselin, Conseil de la culture des Laurentides
Julie Labelle, artisane verrière
Sylvie Lebeau, professeure de musique
Michel Lessard-Cerro, Fondation des arts des Laurentides et Fondation Saint-Bernard
Lisa Saint-Laurent, professeur de danse à la polyvalente A.-N.-Morin
Pauline Vincent, Association des auteurs des Laurentides

Représentante du ministère :

Denise Décarie, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

Soutien professionnel :

Carole Maillé, expertise conseil en développement culturel
Conseil de la culture des Laurentides

La Ville remercie les personnes suivantes qui ont accepté de nourrir la réflexion du Comité :

Rosemary Arroyave, Dominique Beauregard, Line Brissette, Monica Crosto, Tom Fermanian, Michel Fournier, Johanne Gendron, Guy Goyer, Pierre Grignon, Michel Hébert, Robert Leclerc, Jean-Marc Lefebvre, Pierre Lévesque, Mario Marois, Sophye Nolet, Lucie Petitclerc, Claudia Renzo, Philippe Riopelle, Johanne Robillard et André Voizard.

Ainsi que celles qui ont participé à la consultation publique du 31 août 2009 :

Manijeh Ali, Rosemary Arroyave, Léonard Ayoub, Dominique Baptista, René Baudet, Marie Beauchamp, Simon Bertrand, Roch Bédard, Danielle Bergevin, Line Brissette, John Butler, Réjean Charbonneau, Denise Décarie, Diane de Passillé, Michèle Dubuc, Martin Dufour, Pierre Fournier, Lise Gendron, Julie Labelle, Stéphanie Lachaine, Marie-José Lefebvre, Michel Lessard-Cerro, Michelle Ouellette McMillan, Denis Paquette, Marie-Josée Parent, Doris Poirier, Simon Provost, Richard Robert, Nathalie Rollin.